



Nos si chers déchets

La Chambre régionale des comptes dénonce le coût des poubelles à Marseille: jusqu'à 50€ par habitant contre 35€ au plan national p.8

Le prix du ramassage des ordures jugé "trop élevé"

La Chambre régionale des comptes émet un avis salé sur l'organisation actuelle

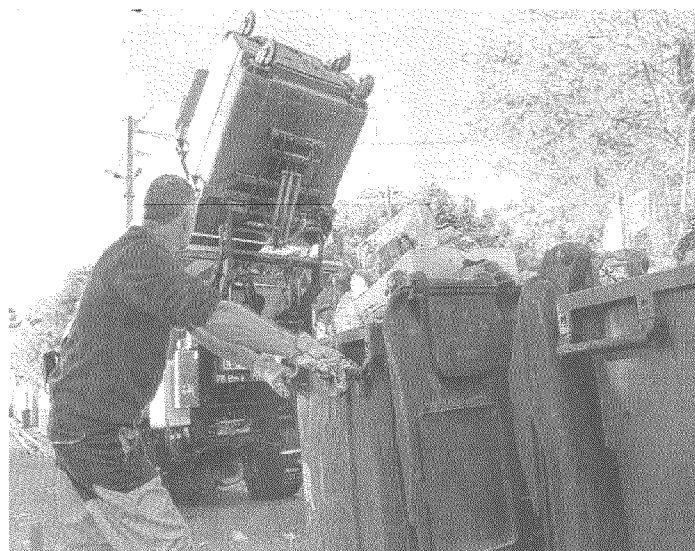
Avant de partir le préfet de Région a laissé un beau cadeau à la Métropole. Inquiet des montants alloués pour la gestion des déchets à Marseille au secteur privé (315 millions d'euros sur 6 ans), Stéphane Bouillon a saisi, le 31 août dernier, la Chambre régionale des comptes (CRC) pour émettre un avis sur l'organisation dans 5 arrondissements de la ville. Un avis salé comme l'a révélé *Marsactu*. Explications.

DES MARCHÉS UN PEU MOINS CHERS

C'est la seule bonne nouvelle de l'avis. "À périmètre constant, les nouveaux marchés sont un peu moins onéreux que ne l'étaient les marchés de 2010". Bon point a priori pour la Métropole sauf qu'entre-temps, elle a passé au privé le nettoyage des rues du 1^{er} arrondissement. "Des économies pourraient être réalisées à compter de 2018, à condition que les 172 agents soient intégralement reclassés", précise la CRC.

UN PRIX DE LA COLLECTE TRÈS ÉLEVÉ

Par habitant, la CRC indique que le prix de la collecte des déchets est très élevé. En France, il est en moyenne de 35€. À Marseille, il varie entre 43 et 50€. Pourquo est-ce plus cher ? Car



Saisie par le préfet en août dernier, la Chambre régionale des comptes vient d'émettre un avis sur la gestion des déchets. / D.R.

faute de tri suffisant des habitants, la collecte est "anormalement élevée" relève la Chambre ajoutant : "La Métropole n'a pas su développer suffisamment les modes de collecte alternatifs" et "elle n'a pas voulu jusqu'à présent réprimer les comportements inciviques". Dernière explication pour justifier ces prix : la Métropole exigerait des moyens importants pour obtenir les mêmes résultats que dans d'autres villes.

UN REGROUPEMENT PAS EFFICACE

De 6 lots, les marchés ont été regroupés en 3, observe la CRC.

Bonne évolution en apparence. "Mais le regroupement aurait pu être plus poussé et s'appuyer sur une répartition technique et non géographique des prestations." Par ailleurs, "la durée de 6 années retenues pour les nouveaux contrats est trop longue."

APPEL D'OFFRES DOUTEUX

Par souci peut-être d'acheter la paix sociale, la Métropole a privilégié lors de l'attribution du marché des 2^e, 15^e et 16^e arrondissements l'entreprise mobilisant le plus de moyens humains. Derichebourg a emporté le marché. Problème : "Les incohérences de son offre finan-

cière permettent de douter de sa capacité réelle à fournir", les effectifs annoncés. De quoi laisser un goût amer dans la bouche des autres candidats car leurs points positifs n'ont pas forcément été retenus comme "les reprises" dans certains secteurs.

LES RÉACTIONS

Contactée, l'entreprise Derichebourg n'a pas donné suite. Par communiqué, la Métropole indique avoir "pris bonne note du rapport de la Chambre régionale des comptes qui, dans son développement, ne porte aucune critique sur la validité de la procédure d'attribution du marché en question. Aix-Marseille-Provence s'inscrit actuellement dans une démarche d'amélioration du résultat pour atteindre son objectif de propreté à Marseille, notamment dans le centre-ville. Le rapport, mis en débat au cours de la séance du Conseil de la Métropole ce matin (hier, Ndr), n'a souffert d'aucune polémique."

Juridiquement, la préfecture, à la lecture de cet avis de la Chambre, peut entreprendre un contrôle de légalité afin de vérifier la conformité des actes pris par la Métropole. Pas encore à l'ordre du jour, en attendant "l'étude détaillée" de l'avis nous indique-t-on.

Éric MIGUET